

Bonjour,

Depuis la mi-avril nous savons que la récolte de pommes va être extrêmement faible – finalement elle devrait se situer autour de 8 tonnes au lieu de 80 à 90 tonnes normalement attendues – du fait d’une alternance généralisée dans notre plus grand verger des Bergeries.

Pour rappel cette alternance est la conséquence d’une très grosse récolte en 2022 dans une année de longue sécheresse alors que le verger n’était pas irrigué : les arbres n’ont pas eu assez de réserves pour « fabriquer » des bourgeons à fruits pour l’année suivante, l’année 2023. Avec votre concours nous avons pratiqué une extinction florale 3 samedis consécutifs afin de diminuer la charge des arbres mais cela n’a pas suffi.

Jean-Marc a mis en place l’irrigation de ce verger à partir du mois de novembre, elle est opérationnelle depuis le mois de juin. Ainsi, pour l’avenir, nous devrions être à l’abri d’une nouvelle alternance généralisée.

Notre récolte de poires va être nettement inférieure à nos prévisions. Nous la connaissons plus précisément à la fin de la semaine après la récolte de la variété Comice (Williams et Conférence sont déjà récoltées). Nous l’estimons à un peu moins de 20 tonnes au lieu de 35 à 40 tonnes attendues.

Deux raisons à cette récolte décevante :

- Avant la nouaison – étape à l’issue de laquelle les fruits accrochent définitivement – il y a eu une chute importante de Conférence sans doute provoquée par l’épisode froid de la première quinzaine de mai.
- Malgré la pluie de la fin du mois de juillet, le calibre des poires est plutôt petit.

Contrairement à 2021 – année du gel historique – nous n’allons bénéficier d’aucune indemnité, nous avons alors perçu plus de 90 000€ d’indemnités diverses (calamités agricoles, aides MSA, aide du Conseil Départemental des Yvelines). Nous allons donc avoir de très gros problème de trésorerie à partir de mars/avril 2024.

Pour faire face à cette situation, voici les actions que nous avons identifiées :

- Nous avons obtenu de notre banque le report de deux échéances de remboursement d’emprunt pour un capital de 38 000€ ainsi qu’un accord de principe de l’augmentation de notre découvert bancaire pour le faire passer de 70 000€ à 100 000€.
- A compter du mois de janvier nous allons diminuer notre rémunération mensuelle de 500€.
- Si l’évolution de la trésorerie l’exige nous injecterons de nos économies.
- Enfin, en dernier ressort, nous demanderons à nos parents le report partiel ou total du paiement de leur loyer pour la mise à disposition des terres, bâtiments et logements (autour de 19 000€).

Ce jeudi 31 août j'ai participé à une réunion de bureau de deux AMAP au cours de laquelle j'ai exposé la situation comme je viens de le faire.

Deux nouvelles pistes ont été proposées par des membres du bureau. Je vous les présente dans l'ordre chronologique de leur réalisation :

- La première consiste à préparer les paniers avec nos pommes puis avec des pommes que nous allons acheter à des producteurs bio, si possible locaux, sans passer par Rungis. La marge réalisée permettrait de combler partiellement la perte financière.
- La deuxième concerne le prochain contrat fruits rouges 2024. Les amapiens qui envisagent de souscrire à ce contrat feraient un chèque d'acompte, par exemple au mois de mars pour 10 barquettes de fruits rouges, qui serait encaissé à réception afin de maîtriser notre découvert bancaire.

La solution d'achat/revente avait déjà été envisagée en 2021 mais n'avait pas été retenue car contraire à la démarche AMAP. Les indemnités diverses, le panier solidaire et la collecte solidaire nous avaient alors permis de maîtriser notre découvert bancaire.

Le contexte de 2023 est autrement plus difficile que 2021 du fait de l'absence d'indemnités. De plus, seulement deux ans après, la mise en place d'une nouvelle collecte solidaire n'est pas envisageable, d'autant moins qu'aucun problème climatique n'est advenu en 2023.

Nous ne pouvons donc compter que sur les seuls contrats AMAP pour nous en sortir. Mais avec notre seule très faible récolte ce n'est pas possible car les prix des paniers serait beaucoup trop élevés.

Il nous semble que la solution d'achat/revente est la seule qui nous permettrait de proposer aux amapiens des paniers à des prix accessibles, bien que plus élevés que la normale, et de réduire significativement la perte économique.

Nous connaissons une productrice – Pauline Fouquet – et cinq producteurs – Valentin Abit, Denis Barnetche, Antoine Fremin, Romaric Lemoine et Bertrand Puel – bio franciliens qui, comme nous lorsque nous avons suffisamment de pommes ou poires, approvisionnent la Coopérative Bio d'Ile-de-France.

Vendredi j'ai contacté Diego Courtois de la Coopérative pour savoir si nous pourrions être approvisionnés de la quantité nécessaire à la préparation de paniers pour des distributions allant jusqu'à la fin du mois de mars. Sa réponse a été positive et il m'a proposé de nous communiquer la fiche d'identité de la productrice et des producteurs concernés. Etant sociétaire de la Coopérative, nous pourrions bénéficier d'un tarif préférentiel.

Au début de 2024, nous ferons un point sur l'évolution de notre trésorerie et, si nécessaire (ce qui est probable), nous pourrions activer le versement d'un acompte sur le prochain contrat fruits rouges.

Nous vous soumettons ces deux solutions et vous remercions de nous donner un retour assez rapidement car nous allons lancer le contrat pommes-poires à la mi-septembre.

Si vous avez d'autres idées merci de nous les communiquer au plus vite.

Nous savons que l'achat/revente est contraire à la démarche AMAP mais il nous semble que cette solution, combinée au versement d'un acompte sur le prochain contrat fruits rouges, est la seule qui nous permettra de passer ce cap extrêmement difficile.

Depuis 2015 – exceptée la campagne 2018 – nous subissons une série d'évènements climatiques inédite qui ne nous a pas permis de constituer des réserves. A chaque fois vous avez été solidaires et notre découvert bancaire a pu être maintenu dans les limites contractuelles. Face à ces évènements climatiques nous ne sommes pas passifs, nous mettons en place l'irrigation à chaque fois que c'est possible.

Une nouvelle fois nous faisons appel à votre solidarité.

A très vite.

Dominique